

Élèves devant l'école primaire
St. John the Baptist, Guyana.
GPE/Carolina Valenzuela



INTRODUCTION



Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) vise à promouvoir une éducation inclusive et de qualité pour tous. Pour y parvenir, il exploite la force de collaboration entre les pays partenaires en développement, les pays bailleurs de fonds, la société civile, les fondations, le secteur privé et la jeunesse. Le plan stratégique GPE 2025 qui couvre la période 2021–2025, s'inspire des enseignements dégagés de la stratégie précédente et s'inscrit dans l'objectif de développement durable (ODD) 4. Il entend garantir une éducation de qualité pour chaque enfant (vision du GPE) en mobilisant des partenariats et des investissements qui permettront de transformer les systèmes éducatifs dans les pays en développement (mission du GPE). Le Conseil d'administration du GPE a approuvé un cadre de résultats en avril 2021 afin de mesurer les progrès réalisés par rapport au but et aux objectifs du plan stratégique GPE 2025. Ce cadre a été conçu à partir du cadre stratégique du GPE 2025.

LE CADRE STRATÉGIQUE DU GPE 2025

Le GPE 2025 est le résultat d'un processus consultatif en plusieurs étapes mené dans l'ensemble du partenariat. Celui-ci s'est appuyé sur ces consultations, sur une nouvelle approche des systèmes et sur de nouveaux éléments probants dans le domaine de l'éducation, ainsi que sur les données accumulées pendant la mise en œuvre du précédent plan, pour élaborer un nouveau cadre stratégique destiné à guider son travail⁶. Le cadre stratégique explique comment le GPE utilisera ses ressources pour atteindre le but du plan stratégique GPE 2025 et concrétiser sa vision et sa mission (voir figure 1).

Le partenariat mobilise des ressources et des partenaires à l'échelle mondiale et nationale (objectif intermédiaire) afin de contribuer à une planification sectorielle intégrant la notion de genre (objectif n° 1 au niveau des pays), de promouvoir la coordination entre les bailleurs de fonds et d'améliorer le financement de l'éducation (objectif n° 2 au niveau des pays) et de renforcer la capacité des pays partenaires à mettre en œuvre des interventions innovantes et à promouvoir des résultats à grande échelle (objectif n° 3 au niveau des pays).

Le GPE met l'accent sur huit domaines prioritaires essentiels afin de s'assurer que les avancées vers les objectifs fixés au niveau des pays contribuent efficacement au secteur de l'éducation et produisent rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres (but du GPE 2025). Il s'agit de 1) l'accès ; 2) l'éducation préscolaire ; 3) l'équité, l'efficacité et le

FIGURE 1.

Cadre stratégique du plan GPE 2025



BUT

Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le 21^e siècle.



OBJECTIF AU NIVEAU DES PAYS

Intégrer davantage la notion de genre à la planification et à l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes.

Coordonner les interventions et les financements pour permettre un changement transformateur.

Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle.



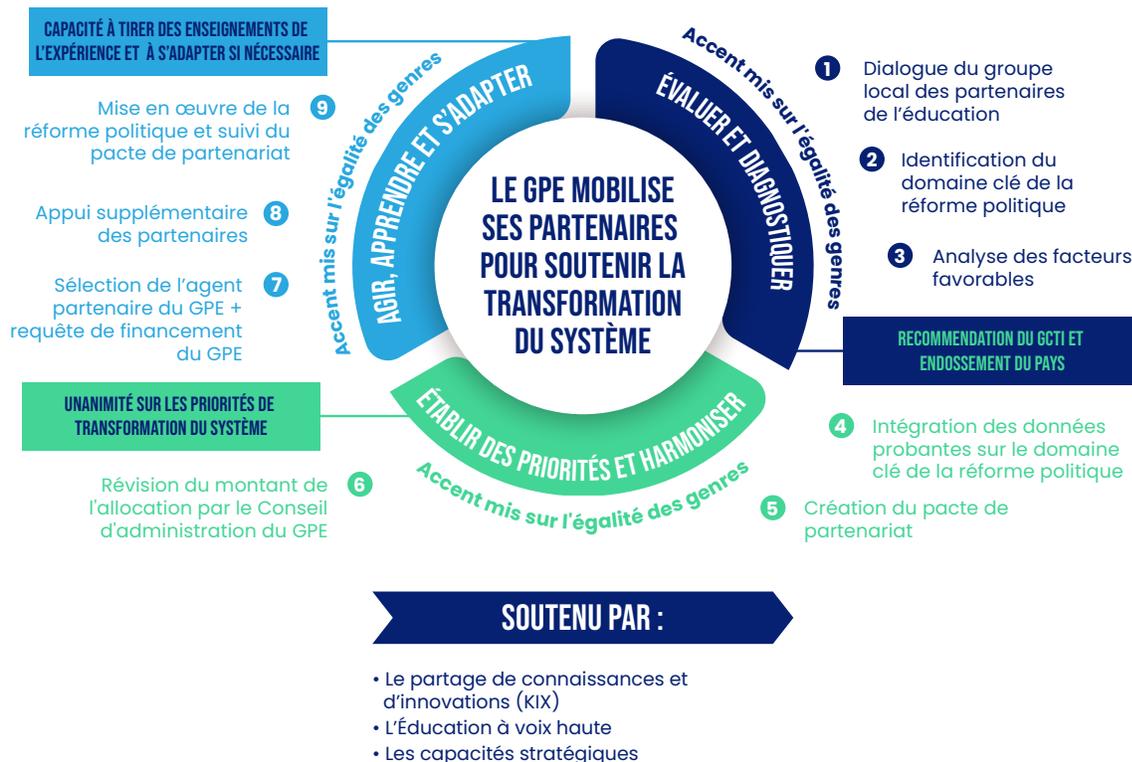
OBJECTIF INTERMÉDIAIRE

Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables.

⁶ Pour plus de détails sur le cadre stratégique, voir le « Cadre du modèle opérationnel de GPE 2025 » de la réunion du Conseil d'administration de GPE, les 30 novembre et 1^{er} et 3 décembre 2020, <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-du-modele-operationnel-du-gpe-2025-decembre-2020>.

FIGURE 2.

Modèle opérationnel du plan stratégique GPE 2025



volume du financement national ; 4) l'égalité des genres ; 5) l'inclusion ; 6) l'apprentissage ; 7) la qualité et 8) une solide capacité organisationnelle.

L'APPROCHE DU GPE 2025 POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME AU NIVEAU NATIONAL

Le partenariat a adopté une nouvelle approche de la transformation du système afin d'encourager les progrès réalisés par les pays partenaires dans les domaines prioritaires du GPE 2025⁷. Celle-ci est reprise dans le modèle opérationnel du GPE 2025, qui vise à mobiliser les partenaires pour favoriser une collaboration plus efficace au niveau national (figure 2). Elle définit un ensemble d'étapes et d'incitations conçues pour aider les pays partenaires à identifier et à éliminer les principaux freins à la transformation du système. Envisagée de la sorte, la transformation du système se produira en trois grandes étapes interdépendantes, chacune menée par les autorités nationales et chacune liée aux trois objectifs

poursuivis par le GPE au niveau des pays : 1) une évaluation par un groupe consultatif technique indépendant, 2) le pacte de partenariat et 3) la mise en œuvre du financement.

Évaluation du groupe consultatif technique indépendant. Le partenariat demande aux groupes locaux des partenaires de l'éducation d'utiliser les données disponibles pour identifier les principaux freins à la transformation du système. Ce processus implique une évaluation des performances des pays au regard de quatre facteurs favorables qui peuvent faciliter ou entraver la transformation du système, à savoir : 1) données et éléments probants, 2) coordination sectorielle, 3) planification intégrant la notion de genre et 4) volume, équité et efficacité du financement national consacré à l'éducation.

Un groupe consultatif technique indépendant (GCTI), composé d'experts en éducation mobilisés par le GPE,

⁷ Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), *GPE : Opérationnalisation d'une approche de transformation du système* (Washington : GPE, 2022), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/gpe-2025-operationnalisation-dune-approche-de-transformation-du-systeme>.

analyse les auto-évaluations des pays et formule des observations sur les domaines de facteurs favorables. L'évaluation de ces facteurs accorde une attention particulière à l'égalité des genres. L'évaluation du GCTI est utilisée dans la préparation du pacte de partenariat des pays.

Pacte de partenariat. Le groupe local des partenaires de l'éducation s'appuie sur l'évaluation du GCTI pour identifier une réforme prioritaire majeure qui ouvrira la voie à la transformation du système dans le pays. La réforme doit permettre de saisir les occasions d'accélérer les progrès vers l'égalité des genres. Les partenaires conviennent alors d'orienter leurs ressources (financières, techniques et opérationnelles) en fonction de la réforme prioritaire et de travailler conjointement pour lever les obstacles qui s'y opposent. Le pacte de partenariat qui en résulte, et définit les grandes lignes de la transformation du système, est adapté au contexte du pays et appartient aux partenaires nationaux.

Mise en œuvre du financement. Des stratégies et des interventions sont élaborées en s'appuyant sur les meilleurs éléments probants disponibles. Un agent partenaire exécute ensuite un sous-ensemble de programmes et de réformes convenus à l'aide des financements accordés par le GPE. Les ambitions du pays en matière d'égalité des genres doivent être intégrées au cœur de la conception du programme associé aux financements du GPE. Des mécanismes ont été mis en place pour soutenir ce processus et permettre aux pays partenaires éligibles d'accéder à des ressources financières. Il s'agit des financements pour la transformation du système, des financements pour le renforcement des capacités du système, de l'Accélérateur de l'éducation des filles et des financements au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE⁸.

INDICATEURS DU CADRE DE RÉSULTATS

Le partenariat a mis en place un cadre de résultats qui permet de suivre les progrès réalisés au regard du but et des objectifs du plan stratégique GPE 2025. Les indicateurs sont regroupés en 18 domaines de mesure et sont ensuite décomposés en sous-indicateurs pertinents couvrant les différents aspects et niveaux du cadre stratégique du GPE 2025. Par souci de simplification, ce rapport de résultats ne fait aucune distinction entre un domaine de mesure, un indicateur et un sous-indicateur. De manière générale, c'est le terme « indicateur » qui est utilisé pour désigner les données du cadre de résultats.

Le cadre de résultats utilise les indicateurs de l'ODD 4 pour suivre les progrès réalisés par rapport au but du plan stratégique GPE 2025. Ces indicateurs évaluent les avancées des pays partenaires du GPE en matière de résultats d'apprentissage, d'accès et d'équité. Les données utilisées pour les indicateurs proviennent principalement de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). L'ISU a également recueilli des informations concernant les cibles fixées par les pays pour 2025 et 2030 pour chacun des indicateurs de l'ODD 4, et le cadre de résultats du GPE suit les progrès des pays partenaires en direction des objectifs nationaux fixés pour 2025.

Le cadre de résultats du GPE 2025 distingue les *points de références*, les étapes intermédiaires ou jalons et les cibles. Les points de référence sont fixés pour les indicateurs associés aux objectifs établis aux niveaux des pays. Ils reflètent l'ambition du GPE concernant le niveau de performance escompté pour favoriser les progrès au niveau national. Les *jalons* permettent de suivre les progrès annuels vers les objectifs visés pour 2025 et sont fixés pour les indicateurs liés à l'objectif intermédiaire global. Les *cibles* indiquent la valeur attendue des indicateurs d'ici 2025. Elles sont fixées pour les indicateurs de l'ODD 4 au niveau du but et pour tous les indicateurs au niveau de l'objectif intermédiaire, en fonction des données disponibles.

Une autre série d'indicateurs mesure les progrès réalisés par rapport aux trois objectifs fixés au niveau des pays mentionnés précédemment. Les données pour ces indicateurs proviennent principalement des processus du GPE et couvrent les trois étapes de l'approche du plan stratégique GPE 2025 pour la transformation du système (évaluation par un groupe consultatif technique indépendant, pacte de partenariat et mise en œuvre des financements). Les indicateurs déterminent si le groupe consultatif technique indépendant a évalué chacun des facteurs favorables du plan stratégique GPE 2025 et si le pacte de partenariat et les financements sélectionnés du GPE contribuent à remédier aux difficultés identifiées par l'évaluation dudit groupe. Ils surveillent également l'état d'avancement des financements du GPE au regard des objectifs visés dans les domaines prioritaires du GPE. Le GPE établit des points de référence à atteindre chaque année jusqu'en 2025, les valeurs des indicateurs liés au pacte et aux financements devant atteindre respectivement 75 % et 80 %.

Au niveau mondial, le cadre de résultats surveille la manière dont le GPE 2025 met à profit les capacités et les ressources financières du partenariat pour accom-

⁸ Ces financements sont présentés plus en détail dans le chapitre 3.

pagner les pays partenaires (objectif intermédiaire). Il permet un suivi du soutien des bailleurs de fonds à la mise en œuvre de la stratégie du GPE 2025. Il évalue également les progrès du GPE dans la mobilisation des connaissances grâce à son mécanisme de partage de connaissances et d'innovations et dans sa contribution à la politique éducative avec le fonds L'Éducation à voix haute pour soutenir les objectifs au niveau national. De nombreux indicateurs de l'objectif intermédiaire sont assortis de jalons et de cibles annuels.

COMPRENDRE LES RÉSULTATS PRÉSENTÉS

Il s'agit du premier rapport annuel sur les résultats pour le plan stratégique GPE 2025. Il détaille les nouvelles données du cadre de résultats pour les années civiles 2020 et 2021 et l'exercice 2022⁹. Le tableau de données par indicateur au début de chaque chapitre précise si l'indicateur en question concerne une année civile ou un exercice. Les années de référence pour ces indicateurs varient et dépendent de la disponibilité des données. L'annexe A présente les indicateurs du cadre de résultats et fournit des informations concernant les valeurs de référence, les valeurs réelles, les valeurs cibles, les points de référence et les valeurs intermédiaires des indicateurs pour lesquels des données sont disponibles.

Ce rapport sur les résultats comporte quatre chapitres. Le chapitre 1, élaboré en partenariat avec l'équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation et l'ISU, traite du but du plan stratégique GPE 2025. Les chapitres 2 et 3 couvrent les objectifs au niveau des pays. Le chapitre 4 concerne l'objectif intermédiaire.

La plupart des données relatives aux objectifs figurant dans le rapport ont été fournies par l'ISU et proviennent de sources administratives, d'enquêtes auprès des ménages et d'évaluations de l'apprentissage. Le chapitre 1 présente un grand nombre de ces indicateurs. Pour les sources de données administratives, le cadre de résultats utilise les données les plus récentes disponibles pour les trois dernières années. Les enquêtes auprès des ménages et les évaluations de l'apprentissage étant menées à une fréquence moindre, le cadre de résultats

utilise les données les plus récentes disponibles pour les cinq dernières années afin de garantir une couverture maximale pour chaque pays. Il est donc possible que les résultats présentés dans ce rapport ne constituent pas un reflet précis de la situation actuelle du secteur de l'éducation dans les pays partenaires du GPE. Et, compte tenu des retards avec lesquels elles ont été transmises à l'ISU, les données présentées dans le chapitre 1 ne rendent pas pleinement compte de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de l'éducation.

Il convient également de préciser que seuls quelques points de données sont actuellement disponibles pour de nombreux indicateurs couverts par le chapitre 2. Les données relatives à ces indicateurs sont recueillies par les processus du nouveau modèle opérationnel du GPE (évaluations du groupe consultatif technique indépendant, pacte de partenariat et mise en œuvre des financements). En décembre 2021, seuls trois pays partenaires avaient franchi les premières étapes du nouveau modèle opérationnel¹⁰. Le chapitre 2 présente les données préliminaires disponibles de ces trois pays, ainsi que les données de trois autres pays qui ont achevé le processus d'évaluation par le groupe consultatif technique indépendant en 2022 (mais qui n'ont pas pu être incluses dans les données des indicateurs du cadre de résultats de 2021).

Ce rapport présente une analyse des premiers progrès et réalisations du partenariat en direction du but et des objectifs du plan stratégique GPE 2025. Cet outil de suivi est conçu pour informer le partenariat des progrès réalisés et des difficultés rencontrées, et faciliter la prise de décision concernant les actions à venir. Il ne prétend en rien évaluer l'impact du GPE – la stratégie de suivi, d'évaluation et d'apprentissage prévoit pour cela une série d'évaluations.

⁹ L'exercice 2022 correspond à l'intervalle entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022.

¹⁰ Il s'agit du Kenya, de la République démocratique du Congo et du Tadjikistan.

